Patrice Brossat (CGT) - Financement de la perte d'autonomie

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 22/11/2023

Saisine liée: SOUTENIR L'AUTONOMIE: LES BESOINS ET LEURS FINANCEMENTS

Formation de travail liée : <u>COMMISSION AFFAIRES SOC</u>IALES ET SANTÉ

Direction confédérale de la CGT

Questions à M. Patrice Brossat, membre de la direction confédérale de la CGT.

Auditionné par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quel financement de la perte d'autonomie ?".